



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des femmes

Question au Gouvernement n° 2914

Texte de la question

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

M. le président. La parole est à Mme Catherine Coutelle, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Catherine Coutelle. J'associe à ma question Aurélie Filippetti et Pascale Crozon.

En 2010, monsieur le Premier ministre, vous avez déclaré " la lutte contre les violences faites aux femmes " grande cause nationale. En ce début 2011, on attendait donc avec une certaine impatience les statistiques de la sécurité pour juger des résultats.

Elles viennent d'être présentées à la presse. Le verdict de l'Observatoire national de la délinquance est sans appel ; non seulement les violences contre les personnes ont augmenté, mais surtout, les violences contre les femmes dans l'espace public ont bondi de 13 %. En 2010, en France, 50 000 femmes ont été victimes de ces violences, et 10 000 d'entre elles ont subi un viol.

Le président de l'Observatoire national de la délinquance souligne que c'est le point le plus grave et qu'il va falloir le traiter en priorité. Il est rejoint par l'Observatoire de la parité qui précise que " le sentiment d'insécurité des femmes au domicile, comme à l'extérieur, est très fort ". Car à ces violences dans l'espace public, il faut ajouter les violences conjugales dont sont toujours victimes plus de 4 millions de femmes en France. Dans notre pays, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon.

Alors pourquoi, lors de sa conférence de presse, le ministre de l'Intérieur est-il resté complètement muet sur ce point ?

Pourtant, ces résultats dramatiques ne sont pas une fatalité. Le gouvernement espagnol, qui a pris ce sujet à bras-le-corps, a réduit de moitié les violences contre les femmes en cinq ans. *A contrario*, nos chiffres signent un véritable échec. Vous n'avez mobilisé ni les moyens financiers ni les moyens pédagogiques attendus par les associations, qui espéraient tant de cette grande cause nationale. Ce qui nous permet de douter de la grande cause de la solitude ! La loi sur les violences faites aux femmes adoptée à l'unanimité n'a pas suffi. Les femmes attendront encore longtemps d'être une priorité. Des femmes continueront à être victimes, victimes de votre silence, victimes de votre indifférence. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Madame la députée, vous évoquez les statistiques de l'Observatoire de la délinquance. Cela veut dire que vous leur accordez du crédit et vous avez parfaitement raison, parce que le premier message de cet observatoire, c'est que, cette année, la délinquance globale a diminué nettement dans notre pays. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

Par ailleurs, sont aussi évoquées les violences aux personnes et, parmi celles-ci, les violences faites aux femmes. C'est incontestablement un défi à relever.

Il faut distinguer deux types de situations.

Il y a d'abord les violences crapuleuses qui concernent plus particulièrement les femmes, et sont généralement consécutives à des vols. Face à cela, les forces de sécurité sont mobilisées ; tout est mis en oeuvre pour identifier, pour interpeller, pour livrer à l'autorité judiciaire les auteurs de ces violences. C'est un combat extrêmement difficile, mais prioritaire.

Il y a ensuite les violences intrafamiliales qui, je le rappelle, en une année, ont entraîné le meurtre de 165

personnes, dont 140 femmes. Heureusement, le mur du silence, grâce à une action collective, est aujourd'hui tombé.

M. Guy Geoffroy. Bravo !

M. Brice Hortefeux, *ministre*. Cela suppose naturellement que, face à ces situations, il y ait une réponse de l'État. Cette réponse existe : elle passe par la mise en place de dispositifs concrets, comme les brigades de protection de la famille - il y en a 218 -, par les correspondants départementaux d'aide aux victimes, par des psychologues. Au total, il y a aujourd'hui dans notre pays 1 162 agents spécialisés qui ont ainsi accompagné 28 000 femmes victimes. Il s'agit donc d'une réponse très concrète.

Avec Roselyne Bachelot, qui présentera un plan début février, nous avançons avec une conviction simple : étant plus attaquées et plus exposées, les femmes méritent d'être mieux protégées. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Maxime Gremetz. Blablabla !

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Coutelle](#)

Circonscription : Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2914

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 janvier 2011